

Décision N° 020/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 17/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 13 MAI 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS CLIENTS DU HILTON YAOUNDE CHC.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

- Vu** la Constitution ;
Vu La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
Vu La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu La Loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Le Dossier d'appel d'offres n° 17/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 13 Mai 2020 relatif à la Maîtrise d'œuvre des travaux de remplacement des Ascenseurs clients du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres n°17/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 13 Mai 2020 pour les travaux de remplacement des Ascenseurs clients du Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

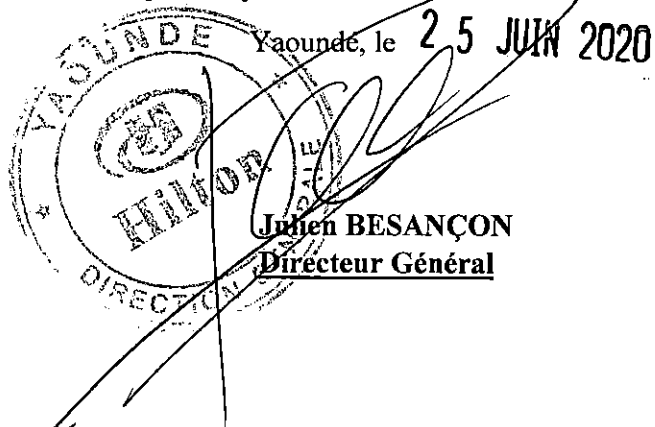
Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
New Design Builtshine	BP : 30 320 Yaoundé- Cameroun <u>Tel : 675 166 495</u>	37 492 200	22 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- Pdt/CIPM
- Entreprise adjudicataire
- CHC
- ARCHIVES

Yaoundé, le 25 JUIN 2020



Julien BESANÇON
Directeur Général